

Parcoursup : les propositions de France Universités et de la CDEFM avant les annonces du Gouvernement

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°458401 - Publié le 26/10/2026 à 12:23

Imprimé par - abonné # - le 26/10/2026 à 14:54



© Mudassar Iqbal (Pixabay)

« Supprimer Parcoursup n'est pas la solution magique. [Cela] conduirait à une catastrophe à court terme, qu'il faudra assumer devant les prochains bacheliers, en juillet », écrit France Universités, le 25/10/2026, alors que le Gouvernement doit annoncer, le 26/10 après-midi, des évolutions pour la plateforme en vue de la campagne 2027.

« Des possibilités d'amélioration existent en termes de transparence et de rythme de traitement des vœux d'orientation exprimés. Des groupes de concertation viennent d'être constitués dont les propositions sont attendues à très brève échéance pour apporter des réponses. Elles devront être mises en œuvre sans délai. »

France Universités appelle toutefois à « ne pas confondre l'outil et la politique délibérée de réduction des moyens, qui, ces dernières années, a créé de fortes tensions pour l'entrée dans l'enseignement supérieur. Parcoursup, en effet, n'est responsable ni de l'insuffisance des capacités d'accueil dans certaines filières universitaires très demandées, comme la santé, ni du manque de places offertes en STS (Sections de technicien supérieur) et propres à donner de vraies chances de réussite aux titulaires de baccalauréats techniques ou professionnels qui ne trouvent pas, en licence, la réponse pertinente à leur projet personnel. »

La conférence appelle aussi à « revoir en profondeur » l'orientation. C'est ce que souhaite aussi la CDEFM (Conférence des directeurs d'écoles françaises de management), qui formule, le 26/10, « quatre priorités pour renforcer Parcoursup ». Parmi ses propositions : ne pas anonymiser le lycée d'origine, avancer le calendrier des admissions au printemps, ou encore améliorer la lisibilité des données relatives à la sélectivité des formations et à l'insertion professionnelle des diplômés.

« L'articulation entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur ne fonctionne pas de manière optimale » (France Universités)

« Créé en 2018, Parcoursup a bénéficié d'améliorations successives dans un triple but de transparence, de simplicité d'utilisation et de rapidité de réponse », indique France Universités.

« L'examen des candidatures, par des commissions pédagogiques composées d'enseignantes et d'enseignants, autrement dit par des humains et non pas des algorithmes arbitraires, permet d'estimer la pertinence des dossiers au regard des formations demandées. Le niveau d'exigence et la cohérence des parcours des lycéennes et lycéens constituent les conditions de la réussite de chacune et de chacun. »

Selon elle, « l'articulation entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur ne fonctionne pas de manière optimale dans notre pays. Ces insuffisances systémiques, observées de longue date, n'ont jamais été véritablement traitées, malgré les alertes en ce sens, dont France Universités s'est régulièrement fait l'écho. Dans les lycées, il faut des enseignants formés à l'orientation. Par ailleurs, la dernière réforme du lycée amène les élèves et leur famille à anticiper toujours plus tôt leur choix d'études, souvent même dès le collège, ce qui accentue le stress d'une période d'orientation devenue beaucoup trop longue ».

« La France a besoin d'une politique ambitieuse, de long terme, pour son enseignement supérieur et sa recherche, tout autant que pour son enseignement scolaire. Les candidats à la présidentielle de 2027 doivent donc impérativement s'en saisir », ajoute la conférence.

Quatre priorités pour renforcer Parcoursup selon la CDEFM

« Les interrogations exprimées ces dernières semaines ne remettent pas en cause l'utilité d'une plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur. Elles soulignent la nécessité de mieux accompagner les lycéens au moment où ils construisent leur projet d'études », écrit la CDEFM. Elle formule quatre « priorités ».

Mieux prendre en compte la réalité des parcours des lycéens

« Pour évaluer une candidature de manière équitable, les résultats scolaires ne peuvent être analysés indépendamment de leur contexte. C'est pourquoi la CDEFM souhaite le maintien de l'information relative au lycée d'origine. Cette donnée permet de mieux apprécier les résultats obtenus au regard de l'environnement scolaire de chaque candidat et de valoriser plus justement la diversité des parcours, des établissements et des territoires. »

Donner plus de visibilité aux candidats

« L'attente des réponses demeure l'une des principales sources d'incertitude et de stress pour les lycéens et leurs familles. La CDEFM propose d'avancer le calendrier des admissions au printemps afin que chacun puisse se projeter plus en amont dans la préparation de sa rentrée, qu'il s'agisse du logement, du financement des études ou de l'organisation de sa future vie étudiante. Une telle évolution contribuerait également à renforcer la cohérence globale du système d'admission dans l'enseignement supérieur, en France et vis-à-vis des pratiques à l'international. »

Faire de l'orientation un accompagnement tout au long du lycée

La CDEFM :

- « appelle à la mise en œuvre effective des 54 heures annuelles dédiées à l'orientation ainsi qu'au déploiement des dispositifs prévus dans le cadre du Plan Avenir ;
- souhaite également renforcer les échanges entre les lycéens et les établissements d'enseignement supérieur afin que chacun puisse mieux comprendre les formations, leurs débouchés et les multiples parcours qui s'offrent à lui ;
- et, afin de limiter les situations dans lesquelles des candidats se retrouvent sans proposition d'admission, recommande que chaque lycéen formule au moins un vœu dans une formation non sélective cohérente avec son projet. »

Mieux informer pour mieux choisir

La CDEFM recommande :

- « de rendre plus lisibles les données relatives à la sélectivité des formations et à l'insertion professionnelle des diplômés,
- d'harmoniser les indicateurs aujourd'hui disponibles et d'intégrer les résultats de la phase complémentaire dans les statistiques publiées ;
- de mieux adapter l'offre de formation aux besoins des territoires et aux perspectives d'emploi des futurs diplômés ;
- et, afin de préserver l'efficacité des procédures d'admission internationales, de maintenir le traitement des candidatures étrangères par Campus France. »

« Derrière chaque dossier Parcoursup, il y a un projet d'avenir. Notre priorité doit être d'aider les jeunes à faire des choix éclairés, grâce à une information claire, un accompagnement de qualité et des procédures qui garantissent l'équité entre les candidats. Les évolutions que nous proposons visent à permettre à chaque lycéen d'aborder la suite de son parcours avec davantage de confiance et de sérénité. » exprime [Vincenzo Vinzi](#), président de la CDEFM.



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions. • Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en janvier 2025 composé de : Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie) Vice-présidents : • Hélène Boulanger (Université de Lorraine) • Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	• Une équipe permanente : 27 personnes. • Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 23/10/2026 à 11:44



Conférence des directeurs d'écoles françaises de management (CDEFM)

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	2021
------------------	------

Missions et objectifs	Représenter ses membres auprès des principaux acteurs institutionnels et parties prenantes de l’ESR en France comme à l’international
Fondateurs	Audencia, Edhec, ESCP, Essec, HEC et Skema
Membres	37 écoles membres (en juillet 2024)
Présidence	Président : Vincenzo Vinzi (Essec) Vice-présidente : Stéphanie Lavigne (TBS)
Fiche n° 12013, créée le 12/04/2021 à 12:10 - Màj le 21/10/2026 à 16:55	

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »